

Circulaire n° 38 modifiée du 29 mai 2018

Aux : Présidents de Ligues
Présidents de Comités pour transmission aux Clubs

De : Jean-Marie BELLICINI

Copie : Comité Directeur
Patrice GERGES
Frédéric SANNAUR
Raoul RALL

OBJET : SAISIE DES TARIFS DES LIGUES et COMITES, DE LEURS COTISATIONS CLUBS PAR ACTIVITE ET CATEGORIE D'ÂGE & PRE-SAISIE DES LICENCES PAR LES CLUBS POUR LA SAISON ADMINISTRATIVE 2018-19

Chers amis,

Comme les saisons passées, chaque Ligue et chaque Comité sont invités à effectuer la saisie de leurs tarifs *cotisations clubs par activité et catégorie d'âge* pour la saison administrative 2018-19. (ART 2.6 de la circulaire administrative 2018-2019 à paraître).

L'ensemble des tarifs devra être renseigné dans le SI-FFA avant le 10 juin 2018.

La pré-saisie des licences dans le SI-FFA - Licences sera reconduite pour les clubs à compter du 15 juin 2018.

À cet effet un guide sera disponible dans le SI-FFA - Licences.

Nous attirons votre attention sur le fait que **les clubs ne pourront pas débiter leur pré-saisie de licences tant que la Ligue et/ou le Comité n'auront pas effectué la saisie de leurs tarifs.**

Le service Adhérents (adherent@athle.fr) de la FFA se tient à votre disposition si nécessaire.

Avec mes cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général